Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20260506-82026MIAJ-DE
Date de télétransmission : 06/05/2026
Date de réception préfecture : 06/05/2026

DEPARTEMENT du VAR
Arrondissement de Toulon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de La Cadière d'Azur

Séance du 23 AVRIL 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29 *Nombre de membres présents : 27* *Nombre de votants : 29* *Date de la convocation :* 16 Avril 2026	L'AN DEUX MILLE VINGT SIX Le Jeudi 23 Avril à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Culturel, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Monsieur Robert DELEDDA, Maire. Quorum atteint

PRESENTS :

M. DELEDDA Robert., Mme LOISEAU Sophie, M. FOUASSIER Patrick, Mme MATTON-VERCELLINO Annick, M. FERRAND Karim, Mme COFFINET Florence, M. BOUDOT David, Mme GAUDISSARD Delphine, DUPRAZ Pascal Mme ALI SAID Djihane, M. DE FILIQUIER Clément, Mme DUTTO Jacqueline, Mme DRAPIER Nathalie, M. ESTRAYER Raymond, M. GOTSIRIDZE Levan, Mme KRAFFT Martine, M. MICHAUT Hervé, M. MOUTTE Michel, M. PARDELLI Steven, Mme VAN -CLEEMPUT Julie, Mme VIALA Adeline, M. BENOIT Marc, Mme BONIFAY Corinne, M. MARTINEZ Sébastien, Mme PARIS Francine, M. VERHAEGHE Martial, Mme SERGENT Christine.

Procurations : *(en vertu de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

M. PORQUET Christian	à	LOISEAU Sophie
Mme AUTIN Stessye,	à	DE FILIQUIER Clément

Absent excusé, non représenté : Néant

Absent non excusé, non représenté : Néant

Est nommée secrétaire de séance : Mme VAN -CLEEMPUT Julie

La séance a été ouverte à 18 h 30

DELIBERATION N° 8 – 2026

DESIGNATION DES DELEGUES SIEGEANT A LA M.I.A.J. (Mission Intercommunale d'Action Jeunes)

Monsieur le Maire rappelle que les « Missions Locales pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes » ont pour objet de répondre aux besoins des jeunes en matière d'emploi et de formation, ainsi que dans les domaines de la santé, du logement, de la culture et des loisirs.

À ce titre, elles assurent l'accueil, l'information, l'orientation et le suivi personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans révolus, en vue de favoriser leur insertion professionnelle et sociale.

La M.I.A.J. (Mission Intercommunale d'Action Jeunes) poursuis le même objet celui des Missions Locales pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes.

Dans l'objectif d'une prise en compte global de son public, elle participe au développement local nécessaire à la construction des parcours diversifiés « Les Missions Locales » garantissent l'accès au droit à l'accompagnement prévu aux articles L.5314-1 à L.5314-4 du Code du travail en mettant en œuvre les actions permettant aux personnes âgées de 16 à 25 révolus de s'insérer dans la vie active.

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20260506-82026MIAJ-DE
Date de télétransmission : 06/05/2026
Date de réception préfecture : 06/05/2026

Ses actions comprennent des mesures ayant pour objet l'orientation, la qualification ou l'acquisition d'une expérience professionnelle.

Elles visent à lever les obstacles à l'embauche et à développer ou restaurer l'autonomie des personnes, dans leurs parcours d'insertion. Pour la réalisation de ces actions, la M.I.A.J. mobilise une offre de service adaptée au jeune bénéficiaire en fonction des besoins en recrutement locaux et de la situation du marché du travail.

L'élection des délégués (un titulaire et un suppléant) est soumise au vote sur proposition du Maire.

Monsieur le Maire propose :

Madame DRAPIER Nathalie comme déléguée Titulaire.

Madame GAUDISSARD Delphine comme déléguée suppléante.

Pas de proposition du groupe minoritaire.

Les membres du Conseil Municipal acceptent de voter cette délibération à main levée à l'unanimité

Résultat du vote :

Madame DRAPIER Nathalie 23 voix

Madame GAUDISSARD Delphine 23 voix

6 abstentions du groupe minoritaire

Les membres de l'assemblée
Monsieur le Maire entendu dans son exposé
A la majorité des membres présents et représentés

Ont donc été élus comme déléguées au sein de la MIAJ :

Madame DRAPIER Nathalie comme déléguée Titulaire.

Madame GAUDISSARD Delphine comme déléguée suppléante.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

La secrétaire de séance
Mme VAN -CLEEMPUT Julie

LE MAIRE
Robert DELEDA

MAIRIE DE LA CADIERE D'AZUR
83 (VAR)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355